

Christophe CHALIER

Conseiller municipal de la ville de Mouans-Sartoux
Député-Suppléant de la Neuvième circonscription

Communiqué de Presse – Mouans-Sartoux le 16 octobre 2015

En tant que chef de file de notre liste de rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile, investie par les Républicains (ex-UMP) aux dernières Municipales, je suis dépositaire d'un engagement politique commun et garant de la confiance qu'un tiers des électeurs mouansois nous a accordée le 23 mars 2014.

Je ne laisserai personne sacrifier cette dynamique pour de basses œuvres politiciennes ou personnelles.

L'exercice du mandat de Conseiller municipal d'Opposition exige, des femmes et des hommes qui l'endossent, loyauté et désintéressement.

Celle ou celui qui, dénonçait hier encore les décisions de la Majorité parce qu'elles sont contraires à nos idéaux politiques en matière de fiscalité, d'urbanisme ou de pragmatisme économique, ne peut décemment voter « pour » aujourd'hui et continuer de se revendiquer en tant que membre de l'Opposition.

Celle ou celui qui, s'associe factuellement à la Majorité en appliquant la règle que cette dernière s'est fixée « de ne pas prendre part au vote » alors qu'il s'agit de me réattribuer le 6^{ème} siège de Conseiller communautaire, ceux-là, manifestent une attitude incompatible avec la poursuite d'un mandat acquis il y a un an et demi parce qu'ils figuraient parmi mes colistiers.

On ne peut s'affranchir comme cela des composantes de son élection sans conséquence.

C'est pourquoi, le Groupe municipal « une Équipe nouvelle » que nous avons constitué au lendemain des élections municipales de mars 2014 se compose désormais d'Anaïs Brégante, de Bruno Vallée et de moi-même.

À ce jour, ce n'est pas le nombre de Conseillers que nous sommes au sein de « l'hémicycle municipal » qui importe, mais bien le nombre croissant d'électeurs mouansois qui nous soutiennent à l'extérieur.